

ARCHEIPEL

Journal du Forum Civique Européen



Volodymyr Budnikov, de la série «War Time», 2022

AZB 4001 Baile
Forum Civique Européen, 4001 Baile
Post CH AG

UKRAINE

Deux ans

Avant le 24 février 2022, nous refoulions l'idée même de guerre, alors que toute personne raisonnable devait la voir venir. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Nous avons le sentiment que les cicatrices de la guerre seraient encore plus douloureuses si l'on imaginait ce que ce serait de vivre en paix. Mais bien sûr, nous nous souvenons aujourd'hui de ces minutes lorsqu'il y a exactement deux ans, nous avons appris à quatre heures du matin que l'armée russe était sur le territoire de l'Ukraine et bombardait Kyiv.

Au cours des deux dernières semaines, nous avons assisté à quatre enterrements de soldats tombés à Khoust. Notre amie Natacha B., une mère de 43 ans, vivait jusqu'à l'automne dernier avec sa famille à Budapest, sa mère faisant partie de la minorité hongroise. J'écris à l'imparfait, car trois mois seulement après s'être portée volontaire dans l'infanterie, elle a été tuée au combat au début de ce mois. Les initié·es savaient qu'elle avait été formée pour devenir tireuse d'élite, ce qu'elle avait voulu. Elle était parfaitement consciente qu'elle risquait sa vie. «Si je tombe, quelqu'un d'autre prendra ma place», disait-elle.

Le recrutement de soldat·es supplémentaires est cependant un énorme problème et fait l'objet de vives controverses. Chaque jour ou presque, des hommes sont arrêtés pour avoir tenté de se soustraire au recrutement en franchissant illégalement la frontière. Mais il y a toujours des personnes qui se portent volontaires. Cela les protège d'une attribution arbitraire et parfois absurde, en cas d'enrôlement forcé. Certaines unités connues pour leur mo-

ral au combat et leur bon équipement recrutent sur Internet avec succès et de manière ciblée des spécialistes. Notre ami B., 25 ans, s'est engagé en janvier dans la fameuse 3e brigade d'assaut, où il pourra mettre en pratique ses connaissances de géomètre en analysant des images prises par des drones. La 3e brigade d'assaut a récemment été engagée avec succès lors du repli des unités encerclées d'Avdiivka. Il y a peu, notre connaissance, l'ancien maire du village voisin, était pendant quelques jours en congé du front, nous l'avons rencontré la veille de son retour à son unité. Avec d'autres hommes des environs, ils sont stationnés au Nord, à la frontière russe, dans la région de Soumy, où les Russes bombardent presque quotidiennement des villages. Nous avons 100 kg de saucisses à griller dans le congélateur et leur avons ainsi fait plaisir. À cette occasion, j'ai été surpris par le nombre de personnes très diverses des villages environnants qui apportent leur aide d'une manière ou d'une autre, sans le crier sur les toits. Un riche commerçant de notre village, qui vend des marchandises d'origine

douteuse à des prix dérisoires, conduit régulièrement et personnellement des camionnettes pleines de produits à cette unité, située à 1100 km de là. Comme ils doivent, pendant le trajet, respecter les heures de fermeture nocturne, le voyage dure deux jours dans une direction.

Les enfants de la guerre

Ils sont un bon indicateur de ce qui se passe dans la société. Des ami·es à l'étranger nous racontent que de nombreux adolescent·es ne parviennent pas à s'adapter à leur nouveau lieu de vie. Iels en veulent à leurs parents et veulent tout simplement retourner chez eux. Souvent, iels sont sujets à des harcèlements par les locaux et les enfants d'autres origines. Bien sûr, le contraire existe aussi. Les jeunes veulent fuir les zones de front, leurs parents ne veulent pas quitter leur lieu de résidence de peur de se retrouver face au néant en tant que réfugié·es. J'ai parlé avec Margo (Marharyta Kurbanova, 28 ans) du premier Art-Camp de la nouvelle année. Pour rappel, Margo étudie depuis cinq ans la production cinématographique à Potsdam, elle est originaire de Donetsk. Au début de la guerre, elle est retournée en Ukraine et a fondé avec quelques ami·es l'organisation de bénévoles Base_UA¹. Depuis l'été 2022, iels organisent des camps artistiques pour les enfants de 12 à 15 ans traumatisés par la guerre. Nous soutenons cette initiative. Le dernier camp s'est terminé le 31 janvier et les impressions sont encore très présentes chez Margo.

En lisant les présentations des enfants d'avant le camp, Margo et sa collègue Macha ont re-

marqué qu'ils souffraient de solitude et d'incompréhension de la part de leur entourage immédiat. Du coup elles en ont fait un thème central. Et c'est aussi l'impression dominante qu'elles ont eue pendant le camp: elles ont vu des enfants frustrés et isolés, qui n'ont personne à qui se confier sans réserve. Et pourtant, Margo raconte avec enthousiasme que pour elle, ce camp a été celui où les échanges entre les enfants et les animatrices ont été les plus intenses. Elle cite en exemple une jeune fille, Katja, de Kharkiv. Katja a dit d'elle-même qu'elle ne ressentait aucun sentiment et aucune empathie. Elle s'est présentée comme une personne totalement introvertie. Pendant le camp, c'est surtout la peinture qui l'a aidée à s'exprimer. Au bout de quelques jours, les animatrices ont remarqué que Katja était presque impossible à sortir du lit le matin. Cela était dû au fait qu'elle s'était liée d'amitié avec ses camarades de chambre et qu'elles parlaient ensemble de tout et de rien jusque tard dans la nuit. Ainsi, pendant le camp, Katja a manifestement trouvé beaucoup plus que ce à quoi elle s'attendait et à la fin, elle a dit qu'elle aimerait bien rester pour toujours dans cet endroit avec ses nouvelles amies. Un garçon, Ilya, a également beaucoup impressionné Margo. Ilya est un garçon intelligent et réfléchi, mais en même temps, il est très renfermé et le dit lui-même. Il n'a pratiquement eu aucun contact avec qui que ce soit pendant tout le camp. Mais au moment du départ, alors que tout le monde attendait déjà dans le bus, Ilya a décidé de descendre une nouvelle fois et d'embrasser tous les animateurs et animatrices un·e par un·e. J'ai demandé à Margo comment elle ressentait les enfants maintenant, après deux ans de guerre, par rapport aux enfants dont elle s'occupait à l'été 2022. Comme toujours, il y avait parmi les participant·es des réfugié·es et d'autres qui vivent toujours à proximité du front, des enfants dont des membres de la famille ont été tués pendant la guerre et d'autres dont les pères combattent sur le front.

Les enfants ressentent maintenant une sorte d'impasse, car ils ont compris que la guerre n'est pas près de s'arrêter. Cela entraîne chez eux une perte de confiance et rend encore plus difficile la solitude dans laquelle ils se trouvent. D'un autre côté, les enfants seraient étonnamment mûrs et s'intéresseraient aux questions sociopolitiques, auxquelles ils réfléchissent avec une grande tolérance. Les préjugés et le racisme ont donc été l'un des grands thèmes du camp et l'échange sur ce sujet à l'aide d'un film documentaire a été une expérience réjouissante.

Vers la fin du camp, l'équipe d'encadrement a eu l'impression d'avoir affaire à des enfants profondément changés et a trouvé dommage de se séparer à ce moment-là. Ils supposent également que la plupart des parents ne connaissent pas du tout leurs enfants tels qu'ils



Photographie prise lors d'un camp, source FCE

se sont montrés pendant le camp.

En guise de petite béquille, une psychologue a dressé un petit portrait de chaque enfant avec des recommandations pour les parents. C'était aussi une nouveauté de ce neuvième Art-Camp de Base UA. Le dixième camp est déjà à la porte, il commencera le 12 mars.

Début avril, un séminaire de formation d'équipe aura lieu dans notre auberge de Nijnié Selichtché, au cours duquel nous réfléchirons, avec des personnes partageant les mêmes idées, à la forme dans laquelle nous souhaitons nous-mêmes organiser régulièrement des camps pour des enfants et des adolescent·es traumatisé·es par la guerre. Suite à notre appel, 47 personnes se sont inscrites! Nos amies Nastya Malkyna et Genia Korolevov sont récemment retournées à Kramatorsk et dans la petite ville voisine de Dobropillia. Elles ont organisé un atelier de peinture et de mémoire avec des enfants dans un abri antiaérien nouvellement aménagé. Leur rapport, toujours aussi impressionnant, est disponible ici en anglais². Elles ont raconté que le front se rapprochait de manière inquiétante dans cette région. D'un autre côté, on remarque, par exemple à Kramatorsk, qu'il y a de plus en plus d'initiatives d'entraide de la part des locaux, en plus des groupes de bénévoles étranger·es et de personnes venant de l'ouest de l'Ukraine.

Maksym Butkevych

Maksym est toujours enfermé dans une prison de la région de Louhansk. Il y a quelques jours, un avocat de Moscou a pu lui rendre visite. Bien sûr, personne ne peut y parler librement,

car un homme de l'administration pénitentiaire est présent en permanence. Mais l'avocat a trouvé que Maksym avait l'air relativement bien. Il travaille et s'est exprimé de manière positive sur ses codétenus. Un échange de prisonnier·es n'est malheureusement pas envisageable pour le moment. Cette année, 300 prisonnier·es de guerre ukrainien·es, en partie des civil·es, ont déjà été libéré·es dans le cadre d'échanges. Mais il n'y avait parmi elles et eux aucun·e prisonnier·e de guerre condamné·e à une peine de prison. Maksym reçoit enfin à nouveau des lettres, mais uniquement d'expéditeurs russes et en langue russe. Le 13 mars, le procès en appel aura lieu devant la Cour suprême de la Fédération de Russie à Moscou. Nous n'avons aucune espoir que cela changera quoi que ce soit. En janvier, 30 autres prisonnier·es de guerre ukrainien·es ont été condamné·es à des dizaines d'années de prison par le même tribunal que Maksym à Louhansk. La mort d'Alexei Navalny a montré à l'opinion publique mondiale ce que signifie être emprisonné en Russie. Combien d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes ont été torturé·es et tué·es en détention en Russie ces dernières années, personne ne le saura jamais. Pour celles et ceux qui veulent comprendre mieux cette ques-

tion, je recommande le livre *Donbass: Un journaliste en camp* raconte de Stanislav Asseyev. Parallèlement, la répression des Tatars de Crimée se poursuit: il y a deux jours, la journaliste et militante des droits humains Lutfiye Zudiyeva a été arrêtée et intimidée. Zudiyeva est l'une des dernières voix dans la péninsule à rendre compte de la persécution des Tatars de Crimée.

Nouveaux minibus pour les Angels of Salvation

Nous sommes toujours en contact avec les *Angels of Salvation* à Dnipro. Avec leurs livraisons d'aide et autres activités sociales, ils couvrent une immense zone de front allant de Kherson à Kharkiv. Ils reçoivent pour cela le soutien de grandes institutions internationales. Mais Dima Mishenin, le fondateur très courageux de l'organisation, se souvient bien de notre aide, notamment des nombreux véhicules que nous avons mis à leur disposition. Ces voitures sont soumises à des contraintes extrêmes et doivent être réparées en permanence. C'est pourquoi Dima nous demande de l'aide: toute personne/organisation ayant la possibilité de faire don d'une camionnette en bon état à son organisation serait bienvenue.

Jürgen Kräftner
FCE - Ukraine

- [1. https://baseua.org/artcamp/](https://baseua.org/artcamp/)
- [2. https://www.dropbox.com/scl/fi/7dcrarpk1jrejxoh4q85y/Dobropillia_report_ENG.pdf?rlkey=rqkpolkldke3i50f54btvke2x&dl=0](https://www.dropbox.com/scl/fi/7dcrarpk1jrejxoh4q85y/Dobropillia_report_ENG.pdf?rlkey=rqkpolkldke3i50f54btvke2x&dl=0)
- [3. https://www.atlande.eu/temoignages/804-donbass-un-journaliste-en-camp-raconte-9782350307800.html](https://www.atlande.eu/temoignages/804-donbass-un-journaliste-en-camp-raconte-9782350307800.html)
- [4. https://eng.charity-aos.com/](https://eng.charity-aos.com/)

Archipel
Mensuel bilingue (F/D)
édité par le Forum
Civique Européen

France:
St Hippolyte, F-04300
Limans
Tél: 33 (0)4 92 73 05 98
fr@forumcivique.org

Autriche
Lobnig 16
A-9135 Eisenkappel/Zelezna Kapla
Tél: 43 (0)42 38 87 05
at@forumcivique.org

Allemagne:
Ulenkrug, Stubbendorf 68
D-17159 Dargun
Tél: 49 (0)39 959 23 881
de@forumcivique.org

Suisse:
Boîte postale 1115,
CH-4001 Bâle
Tél: 41 (0)61 262 01 11
ch@forumcivique.org

Ukraine:
vul. Borkanyuka 97,
UA 90440 Nizhne Selishche
Tel: 00380/31 42 512 20
ua@forumcivique.org

Paysan·nes en colère

«A-t-on mesuré, dans les administrations parisiennes et territoriales, comme au sein des ONG de l'environnement (qu'on pourrait étendre à leurs homologues de toute l'Europe, ndlr), la détresse et la colère d'agriculteurs qui mènent un combat existentiel pour certains»¹?

À cette question posée par un chroniqueur du Monde, au terme de 5 semaines de mobilisation paysanne intense dans l'hexagone, on pourra peut-être répondre affirmativement: à la mesure de la rapidité avec laquelle le principal lobby agricole, qui tient 95 % des Chambres d'agriculture, s'est coordonné rapidement avec les pouvoirs publics pour y apporter des non-réponses aussi médiatiques qu'improvisées, qui sont pires qu'un pansement sur une jambe de bois, pour la plupart de leurs adhérent·es; on peut aussi répondre non au regard des derniers épi- phénomènes médiatiques récents qui ont orné la communication de ces conspirations d'élites de quelques couacs, et qui semblent plutôt indiquer l'épuisement momentané de leurs ressources psycho-médiatiques!

En France on est balaises... pour le spectacle²! Mais parmi les dégâts collatéraux de cette situation, on peut s'indigner de la désinvolture des pouvoirs publics, en général si prompts à faire tabasser les écologistes, les syndicalistes, les retraité·es, etc.

S'il s'agit d'actions symboliques de la part de militant·es inquiet·es pour l'avenir, ils crient aussitôt à l'écoterrorisme et que sortent les bataillons de gendarmes avec ou sans blindés, mais non sans dizaines de blessé·es, quand il n'y a pas de mort·es. On voit là, les mêmes pouvoirs détourner les yeux (en se pinçant le nez!) des dégradations, incendies ou explosions diverses, cathartiques et inévitables dans ce genre de situation, opérées contre des infrastructures publiques et protégées par leurs (autres) agents (CRS, Gendarmes avec le sourire «de commande»); en abandonnant courageusement leurs employé·es à cette vindicte dont la mission est, avec leur peu de moyens, de contenir les sévices exponentiels des process agro-industriels: pollutions des giga-ateliers d'élevage, méthaniseurs, éradications systématiques des (dernières) reliques de structures paysagères et des protections de tout ordre qu'elles rendaient, nappes phréatiques imbuables, etc.

Tous ces éléments naturels gênent les retours sur investissements d'une agriculture performante, qualifiée faussement d'industrielle (ça veut tout et rien dire), en réalité juste prédatrice, extractiviste! – voir les déclarations réitérées du petit «producteur de matière première», de 700 ha à la tête de son principal attelage FNSEA, accessoirement courtier international en céréales, leur représentant patenté.

Au-delà, cette conjoncture est le résultat de «refus devant l'obstacle», de dérobade des gouvernements européens et leurs experts; dérobades déjà flagrantes en 1992, après 20 ans de Marché Commun et d'Europe Agricole, quand il s'est agi de traiter les causes du problème en faisant des choix

courageux, seuls à même d'y répondre:

Arrêter de soutenir à tout va la production et se concentrer sur des soutiens garantissant un revenu en fonction de volumes de production et des surfaces utiles, soutenir une suffisance alimentaire européenne et au-delà, arrêter de permettre, à travers ces subventions de production, le dumping et la guerre commerciale aux autres continents.

En préférant toujours composer avec les poids lourds agraires européens avec ce mantra: s'assurer de prix alimentaires bas, au détriment des sols, des petites fermes, en échange de subventions à l'export pour écouler les stocks, financer l'acquisition des terres (des plus faibles) et de matériels et pesticides qui permirent d'extraire 1 ql/ha de blé de plus chaque année par exemple.

Les mesurètes annoncées ne profiteront guère qu'à certain·es qui se gavent sur la situation désespérée de leurs collègues; hormis la petite baisse des carburants agricoles, le misérable moratoire proposé sur les pesticides, – sorte de muleta³ pour tenter d'esquiver cette colère – , va exposer la plupart aux cancers et autres effets collatéraux dont beaucoup sont déjà victimes.

Cette colère ne s'exprime pas seulement à l'échelle hexagonale, pour une fois, mais bien

Manifestations paysannes en Suisse

Il est temps d'agir pour donner de nouvelles perspectives à l'agriculture paysanne. Le 3 février, une manifestation à Genève a rassemblé plus de 30 tracteurs et 200 personnes! Des paysans et paysannes ont également manifesté à Bâle. Ces actions ne sont pas comparables aux énormes mobilisations dans d'autres pays d'Europe, mais c'est un un début. Voici le communiqué de presse d'Uniterre, une organisation paysanne indépendante.*

La paysannerie européenne est en révolte. Les concessions obtenues en Europe sont largement insuffisantes. Les revendications de fonds restent. En Suisse également les traités de libre-échange et les rapports de force inégaux sur le marché mettent les prix sous une pression constante et le travail paysan n'est pas équitablement rémunéré. Cette politique de la Confédération tue l'agriculture paysanne et deux fermes disparaissent quotidiennement. Cette situation est insupportable, il faut agir:

- Pour garantir l'approvisionnement de la population et un système alimentaire durable, le cadre économique doit assurer la pérennité économique des fermes. La hausse de coûts n'est pas reportée sur les prix à la production. Dans l'immédiat nous revendiquons une hausse des prix à la production de 10% cette année.
- Toutes les prestations exigées et attendues de l'agriculture doivent être équitablement et pleinement rémunérées. Le système des paiements directs doit être simplifié. Les mises en place des exigences doivent avoir des délais qui permettent d'amortir les investissements.
- Toute la population doit pouvoir avoir accès à une production indigène correctement rémunérée – ce n'est pas un luxe mais un droit!
- La protection douanière pour la production agricole doit être renforcée pour contrer le dumping social, économique et environnemental, les traités de libre-échange doivent être remis en cause! Plus aucun traité de libre-échange ne doit être signé!
- La transparence sur les marges doit être garantie tout au long de la filière, dans le but d'améliorer la position de négociation des paysans et des paysannes.
- Des prix à la production qui ne peuvent pas se situer en-dessous des coûts de production en tenant compte d'une rémunération de 40CHF/h. Des contrats qui déterminent les prix, la quantité, la qualité, le paiement d'acomptes et le calendrier de livraison à l'avance.
- Le budget agricole doit être augmenté de 5% pour les années 2026 à 2029 et le système des paiements directs doit être entièrement revu et simplifié d'ici 2030.

Nous devons être partie prenante de cette réflexion.

Rudi Berli
Président Section
Uniterre Genève

* Uniterre s'engage entre autres pour des prix équitables, des chaînes de valeur transparentes, la souveraineté alimentaire et un accès facilité à la terre, surtout pour les femmes et les jeunes. L'organisation est en contradiction avec l'Union suisse des paysans (USP), car celle-ci sacrifie l'agriculture «sur l'autel du marché».

ABONNEMENT

- Je souhaite continuer à recevoir Archipel, et m'abonne pour la somme de 40 euros / 60 FrS
- Je peux diffuser Archipel autour de moi et commande ...N°, à régler après la vente
- Je souhaite que vous envoyiez à l'essai 3 N° d'Archipel aux personnes dont je vous joins l'adresse:

Nom: Adresse:

Pays: Profession/Organisation:

Téléphone: Mail:

Par chèque ou mandat postal

Pour la Suisse: PC 40_8523-5 - St Johanns-Vorstadt 13 - CH-4001 Basel. Libellé: Archipel

Pour les autres pays: FCE, le Pigeonnier - F-04300, Limans



Un exemple d'agriculture industrielle au Brésil, Crédit photo Kelvin Haboski

et pour des raisons diverses, tout aussi fortement dans une bonne partie de l'Europe. Dans l'imaginaire des Français·es, et chez de nombreux exploitant·es agricoles, il est difficile de penser l'avenir en dehors d'un modèle familial, qui ne concerne pourtant plus que 37 % des fermes, analyse dans la même chronique Jean-Michel Bezat, du *Monde*.

Dans les crises agricoles européennes, impossible de comprendre la problématique sans rappeler le contexte de cette construction européenne, et là-dedans comme toujours la réalité foncière. La régression et dégradation progressive des outils de contrôle du «foncier», ou de son usage. En France les outils de répartition installés dans les années 1960 semblent encore bien présents: SAFER, Schémas départementaux des structures, Droit du bail, Tribunaux paritaires propriétaires/ locataires; toutefois l'explosion des capitaux immobiliers et d'outillage immobilisés condamne de fait les paysan·nes des grandes plaines à céder leur assise foncière à des sociétés qui seules ont les moyens de reprendre ces poids lourds.

Plus avant et plus récemment de nouveaux acteurs – les ETA (Entreprises de travaux agricoles) – entrent en scène, auxquels les pouvoirs publics font un boulevard, il faut bien moderniser, – mais qu'est-ce que ce nouvel acronyme veut dire? C'est le nouvel avatar de la division du travail pour retourner ces conquêtes sociales contre leurs modestes bénéficiaires: jouant de la nouvelle politique de soutien basée et proportionnelle, depuis les années 2000, aux surfaces, émergent des entreprises de travaux agricoles (ETA), qui permettent de bénéficier des soutiens en restant un agriculteur fictif plutôt qu'actif: on appelle cela la «délégation de travail intégrale» et ça concerne déjà presque 10 % des exploitations en France, mais certainement beaucoup plus de surfaces. Est alors agriculteur/trice celui ou celle qui touche les aides PAC, mais laisse le travail à d'autres.

À l'Est, les pays qui ont rejoint l'UE ont eu bien moins de facilité à accéder à ces outils de régulation qui auraient pu restaurer une efficacité au moins aussi importante que les processus techniques, les machines, engrais, etc.

sans parler de leurs effets secondaires à l'infini; en Pologne, en Bulgarie et en Roumanie, iels ont gardé une part des petites structures qu'iels avaient sauvées de la collectivisation forcée, en 1989. Mais en même temps, les anciennes structures collectives, (LPG, etc.) sont très rapidement passées dans les mains d'investisseurs de l'Ouest, parfois même avant la «chute du mur», comme dans la Roumanie de Ceausescu, qui invitait Giscard à la chasse, et vendait déjà à des investisseurs de l'Ouest les «bijoux de famille» agricoles.

Ces terres n'ont pu que rarement être récupérées par leurs acteurs antérieurs, sauf dans les Carpates ignorées par la rationalisation collectiviste. En Pologne, la féodalité ecclésiastique encore puissante a mis à l'abri les petites fermes des collectivisations; en intégrant à la «PAC» les paysan·nes des petites fermes, la politique de l'UE a contraint un grand nombre de petits paysans et paysannes polonais·es, roumain·es, slovaques à se placer comme manœuvres agricoles dans les serres du sud espagnoles, portugaises ou grecques.

Cet affaiblissement généralisé des conquêtes diverses par les paysan·nes de la maîtrise de leurs moyens de stabiliser leur activité, au premier rang duquel est la terre, constitue une immense régression pour toute la société et les remet dans une situation de soumission sociale qui se traduit forcément par de la violence, tant iels sont désarmés face à cette toute puissance mercantile débridée. L'endettement pour accéder au foncier leur enlève l'arme principale d'une autonomie de base pour se défendre dans la bataille économique, et prive en définitive, de plus en plus, le reste de la population d'une alimentation soignée et de qualité accessible.

Au lieu de cela, les paysan·nes de l'ancienne Europe Agricole, comme celles et ceux qui les ont rejoint·es, subissent actuellement, de plus en plus violemment, la concurrence des producteur/trices extérieur·es, parce que les protections européennes internes sont dégradées par des accords de libre-échange avec les pays du Sud, mais aussi les effets indirects de la guerre en Ukraine qui détournent les volumes de denrées qui ne peuvent partir par mer vers

le Sud.

Les décideur·euses politiques européen·nes n'en ont cure, jouant cyniquement avec la vieille recette consistant à faire baisser les prix à la consommation plutôt que d'augmenter les salaires et les revenus; et à protéger les prix de production au-dessus des coûts de revient, en important des volumes venant de pays à plus bas coûts de production de l'hémisphère Sud, ou des plaines d'Ukraine non ravagées, encore très productives et qui évidemment doivent faire sortir leurs produits coûte que coûte. Les producteur/trices européen·nes se retrouvent encore pris dans ce ciseau alors que la PAC serait censée et revendique de les en protéger.

Depuis 1992, les syndicats de gros agriculteur/trices (DVB, FNSEA, COLDIRETTI et consorts) et leur lobby européen (COPA-COGECA) ont bien concédé de protéger un peu les producteur/trices subissant de fortes inégalités, en les maintenant dans une dépendance économique de différentes formes. On peut l'apparenter souvent à des formes de «péonage» moderne qui assure leur soumission politique. Cela explique (un peu) la confusion sur les revendications actuelles. En France, le pays que je connais le moins mal, cela passe souvent par le détournement et le contrôle de structures coopératives sur les fermes, contrats d'intégration semblables à de l'uberisation avant l'heure, sorte de salariat déguisé; mariées de gré ou de force à des holdings privés, le plus bel exemple est «IN VIVO», sorte de conglomerat de coops qui ne cesse de grignoter opérateurs privés ou coopératifs, un autre, le groupe «AVRIL» dont le «cœur de métier» a débuté avec les huiles des agrocarburants et tourteaux d'huile pour animaux, a dû sa prospère existence à un soutien aussi volontariste qu'inespéré des finances publiques, avant de biberonner les moteurs thermiques de nos automobiles à grand renfort d'hectares labourables. Tous ces grands philanthropes, qui ont aussi peu la main sur le crédit et les assurances, n'ont eu de cesse de mettre en situation de débiteur/trices beaucoup de petit·es producteur/trices, croyant être mieux défendu·es en se laissant intégrer à ces ogres économiques qui

n'ont de cesse de s'entre-dévoré, et qui pratiquent les mêmes spéculations que d'autres sur les marchés à terme.

Après l'entrée des pays de l'Est, l'UE, à travers la PAC (CAP), a réduit les soutiens agricoles en les transformant en soutiens à l'hectare, puis en rééquilibrant un peu entre productions, refusant de soutenir directement les actifs/ves, en fonction et jusqu'à un volume de production leur assurant un revenu. Cela aurait coûté moins cher, à moyen et peut-être court terme, à soutien égal. Refusant aussi de mettre fin aux soutiens aux exportations (dumping), ce qui lui coûte très cher, socialement, financièrement et économiquement. L'UE se contentera de réduire ses droits de douane pour se rapprocher des cours internationaux; on en paye et on va continuer à en payer le prix maintenant certainement, et se défaire de cette logique de libéralisation des marchés agricoles (toutes contre toutes) est incontournable, mais ne sera pas simple.

Si, nourrir et se nourrir, n'a jamais été simple, jamais cela n'a été aussi fragile, ni si difficile!

Antoine
FCE - France

1. Voir «Colère des agriculteurs: Ces changements qui travaillent les campagnes à bas bruit», Le Monde, 29 janvier 2024 <https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/01/29/colere-des-agriculteurs-ces-changements-qui-travaillent-les-campagnes-a-bas-bruit_6213610_3232.html>

2. Voir réponse des *Soulèvements de la Terre* sur X (ex-Twitter) à la farce consistant pour l'Élysée à les inviter à un débat au salon de l'Agriculture: «Compte tenu de l'enfumage du Grand Débat post gilets jaunes et de la Convention citoyenne pour le climat [...] nous n'aurions pas pris part à cette opération de communication. Mais merci pour le spectacle!», invitation qui est restée lettre morte suite aux refus en série.

3. Leurre servant au torero à attirer le taureau et le diriger en l'esquivant

Crise agricole, ne nous trompons pas de cible

Voici un communiqué de presse de la Confédération paysanne¹, en réaction à l'action de la FNSEA² - Jeunes agriculteurs du 19 février à Marseille.

Solidaire de la colère qui s'exprime en France et en Europe face au manque de reconnaissance et de rémunération du travail paysan, la Confédération paysanne PACA s'est mobilisée dans tous les départements de la région et poursuit, à ce jour, des actions d'information dans les grandes surfaces ou sur les fermes ouvertes au public.

Pour autant, notre syndicat n'approuve pas les actes de dégradation à l'encontre des bâtiments de l'administration. *A fortiori* quand ces actes sont commis par des syndicats qui collaborent avec l'État depuis 60 ans pour mettre en œuvre la politique agricole qui nous mène à l'impasse dans laquelle se trouve une majorité des agriculteurs et agricultrices aujourd'hui.

Ne nous laissons pas aveugler par la diversion des «normes environnementales» devenues boucs-émissaires de la détresse paysanne. S'il était correct, notre revenu devrait nous permettre de mettre en œuvre des mesures qui protègent notre outil de travail, notre environnement et notre santé. Unissons plutôt nos forces contre les prédateurs du revenu paysan et revendiquons auprès des représentants de l'État des mesures économiques fortes qui protègent nos prix et la qualité de nos produits:

- L'interdiction de l'achat de nos produits agricoles en dessous du prix de revient et l'extension du principe EGALIM³ aux produits d'importation.

- La sortie des accords de libre-échange, que ce soit celui avec le Mercosur, le Kenya, la Nouvelle-Zélande ou le Chili, et la remise en place d'outils de régulation des marchés agricoles à l'échelle nationale, européenne et internationale.

- Des mécanismes de répartition équitable de la valeur dans les filières alimentaires: clauses de partage de la valeur, interdiction des surmarges, particulièrement sur les produits de qualité dont bio...

- Des politiques publiques ambitieuses et effectives d'accompagnement des agricultrices et agriculteurs dans la transition agroécologique: mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) dotées budgétairement et accessibles partout en France, soutien à l'agriculture biologique, partage équitable de l'eau, soutien aux alternatives aux pesticides.

Voici les propositions que porte la Confédération paysanne dans une motion que nous soumettons à la chambre d'agriculture régionale qui se réunira en session le 5 mars prochain.

La balle est dans votre camp!

Yannick Becker
Porte-parole régional PACA
Confédération Paysanne

1. La Confédération paysanne est un syndicat agricole qui porte des valeurs de solidarité et de partage. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. Elle est des membres fondateurs de la Coordination européenne Via Campesina, du réseau international de la Via Campesina.

2. Ce syndicat, majoritaire en France, se caractérise par son soutien au système agricole conventionnel. Il promeut l'industrialisation des exploitations, l'exploitation animale, l'utilisation de pesticides dans un but de rentabilité, de productivité et de compétitivité. Il défend activement les droits et causes des agriculteurs intensifs lorsque leurs intérêts sont menacés et s'oppose régulièrement aux normes et contraintes environnementales par l'organisation d'importantes manifestations et la mise en place d'actions de lobbying.

3. Loi censée assurer des revenus décents (et fixes) aux agriculteur/trices, en sanctuarisant le prix de la matière première. Ainsi, si l'agriculteur/trice annonce, facture à l'appui, un prix de production de 10 euros le kilo pour sa viande par exemple, le distributeur doit s'y ranger, sans négociations. Cette loi de novembre 2018 est très peu respectée par les distributeurs.

ASILE/EUROPE

L'Europe veut emprisonner toutes les demandeur·euses d'asile

Et la gauche? Elle dit que ça va bien comme ça....

Mercredi 14 février, la commission LIBE (Liberté, Justice et Affaires intérieures) du Parlement européen a voté à la majorité les différents textes législatifs réformant le Système d'Asile Européen, fruit de l'accord entre la Commission européenne, le Parlement et le Conseil de l'Europe, du 18 décembre 2023.

Je suis conscient*, en écrivant cette analyse, que ceux et celles qui sont appelés à prendre une décision politique doivent tenir compte du fait que l'échec de l'approbation du paquet de réformes de l'asile pourrait constituer une nouvelle poussée vers la désintégration de l'UE. Car, face à un Système d'Asile Commun inefficace et déjà partiellement inappliqué dans la pratique, de nombreux États pourraient décider d'une sorte de «free for all», déclenchant une course pour contourner complètement le droit de l'Union en faveur de normes et, surtout, de pratiques nationales incontrô-

lables, en conflit avec le droit de l'Union.

Et pourtant. Si certains textes de réforme sont déficients et confus ou présentent des profils de réforme incohérents, d'autres textes, et en particulier le règlement relatif aux Procédures Communes d'Examen des demandes d'asile, présentent des aspects d'une gravité sans précédent.

Les questions les plus graves concernent les «Procédures Spéciales» à la frontière, car on assiste à un renversement total de la logique juridique usuelle, selon laquelle les procédures ordinaires s'appliquent à la plupart des situations, tandis que les exceptions et les li-

mites ne peuvent être envisagées que pour des cas spéciaux, strictement circonscrits.

Or au contraire, le nouveau texte prévoit (section IV, articles 41 et suivants) que les États peuvent appliquer les procédures spéciales aux frontières, à la fois à ceux et celles qui ont demandé l'asile à un point de passage de la frontière extérieure, à ceux et celles qui l'ont fait sans délai après avoir été arrêtés lors d'un passage non autorisé et à ceux et celles qui arrivent sur le territoire d'un État membre à la suite d'une opération de sauvetage en mer. Cette disposition peut s'appliquer également aux familles, aux mineur·es et aux mineur·es non accompagnés. Ensemble, ces personnes représentent la quasi-totalité des demandeur·euses d'asile en Europe. Ainsi, la procédure spéciale, qui par nature ne devrait être appliquée que dans des cas strictement limités, est inversée, c'est-à-dire qu'elle devient la véritable procédure ordinaire, tandis que cette dernière s'applique de facto à des situations limitées et résiduelles.

L'application de la procédure spéciale implique des formes plus ou moins drastiques de restriction de la liberté des demandeur·euses d'asile, qui seraient confinés pendant une

période pouvant aller jusqu'à 12 semaines (et même dans certains cas 16) dans des installations ad hoc situées dans les zones frontalières, mais aussi dans d'autres zones du Pays membre, si nécessaire. Le texte de la réforme est très ambigu car il prévoit pour les demandeur·euses «l'obligation de résider dans un certain lieu», une obligation qui ne constitue cependant pas «une autorisation d'entrer et de résider sur le territoire d'un État membre». Il s'agit d'une forme de détention mal dissimulée qui contourne habilement le principe général (qui reste formellement en vigueur dans la nouvelle «Directive Accueil»), selon lequel un·e demandeur·euse d'asile ne peut pas être détenu·e simplement parce qu'il est demandeur·euse d'asile. L'article 31 de la Convention de Genève, qui interdit aux États d'imposer des sanctions aux étranger·es arrivant irrégulièrement sur leur territoire dans le but de demander l'asile, interdit également la détention administrative des demandeur·euses d'asile. La détention ou toute autre forme de restriction de la liberté doit être considérée comme une mesure applicable à des cas exceptionnels, mais ne doit jamais être appliquée pour des raisons ethniques, nationales ou de dissuasion à l'égard des demandeur·euses d'asile.

Or, c'est exactement ce qui se produirait avec le nouveau règlement de procédure. La réforme envisagée pourrait même être en contradiction avec la Convention Européenne des Droits Humains, dont l'article 5 prévoit la possibilité d'une détention temporaire d'un·e étranger·e uniquement si elle est mise en œuvre dans le seul but d'empêcher son entrée illégale sur le territoire. Or, ceux et celles qui demandent l'asile à la frontière, qui le font sans délai en cas d'interpellation ou, *a fortiori*, ceux et celles qui sont secouru·es en mer, ne sont nullement en situation irrégulière, comme nous le rappelle depuis longtemps la Cour de cassation.

Malgré la gravité des questions juridiques soulevées, il pourrait être contesté que la rétention et l'application de la procédure spéciale à la frontière ne sont pas obligatoires dans les cas précités, mais facultatives. Elles peuvent aussi ne pas être appliquées lorsque l'État concerné a atteint «sa capacité adéquate» de gérer les procédures de frontière.

De quoi s'agit-il? Le futur règlement prévoit d'introduire une procédure inédite selon laquelle «la Commission calcule, au moyen d'un acte d'exécution, le nombre correspondant à la capacité adéquate de chaque État membre d'effectuer des 'procédures aux frontières'» (article 41 ter). Une fois atteinte cette capacité, hormis quelques cas spéciaux, l'État n'est plus contraint à les appliquer. Cette capacité est prévue à 30.000 unités. Cette nouvelle et étrange notion, au lieu de les atténuer, renforce les doutes concernant la légitimité de l'application de la Procédure Spéciale car elle la rend complètement arbitraire et soumise au hasard: les demandeur·euses d'asile seraient en effet soumis à des régimes juridiques différents, non pas sur la base de leur statut ou des circonstances relatives

à leur arrivée ou à leur conduite, mais plutôt sur la base de facteurs temporels dus au hasard (être arrivé·es dans l'UE avant ou après que la capacité adéquate ait été atteinte). Une sorte de lotto, donc. En modifiant cette notion technico-administrative de «capacité adéquate», qui n'est en fin de compte rien qu'un chiffre, on pourrait imaginer de l'augmenter jusqu'à 60.000 et, progressivement, à 100.000 unités en réalisant ainsi l'objectif final d'une absorption au sein de la procédure spéciale de frontière de tous les demandeur·euses d'asile. Ce qui signifierait sanctionner ceux et celles qui demandent l'asile pour le simple fait de le demander.

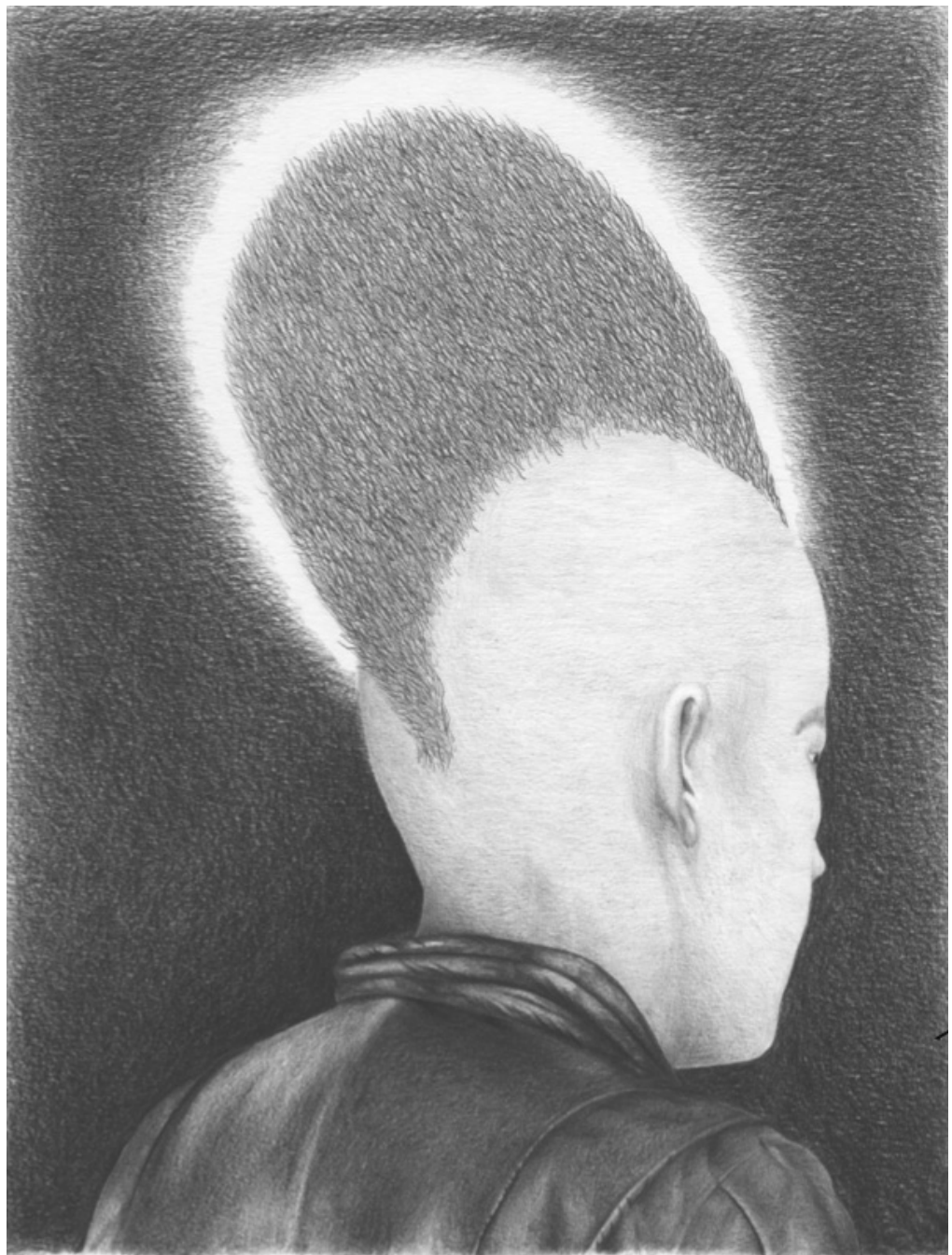
Les lecteur·trices auront sûrement deviné (contrairement au gouvernement italien) que toutes les procédures accélérées aux frontières, et les rétentions qui s'ensuivraient, seraient effectuées dans les pays d'arrivage, avant tout l'Italie et la Grèce qui, tout comme les pays de l'Europe de l'Est, deviendraient des immenses dépotoirs où entasser le plus grand nombre possible de demandeur·euses d'asile, s'occuper de l'accueil, de l'étude des demandes, des litiges et des rapatriements.

Toute perspective de redistribution de la solidarité et des responsabilités au sein de l'Europe serait réduite à néant.

Il y a de quoi être troublé·es en regardant l'obscur dessein qui émerge de cette analyse, brève et incomplète, concernant le nouveau règlement et c'est encore plus angoissant si l'on considère que, mises à part quelques louables voix contraires, ces propositions seront bientôt approuvées en plénière. Il ne reste plus beaucoup de temps mais je suis convaincu qu'il est nécessaire de tout mettre en œuvre afin que le centre gauche européen ne soit pas emporté par une dérive politique et culturelle qui marquera pour toujours son futur politique en Europe.

Barbara Vecchio
membre FCE - France

* Propos extraits de l'article de Gianfranco Schiavone (président du ICS, *Italian Consortium of Solidarity*) paru sur *l'Unità* vendredi 16 février 2024.



Dessin Baptiste Alchourroun pour Article 11

Résistance

Plus les politiciens sont d'extrême droite, plus la résistance de la base est forte. En Allemagne et en Autriche, d'immenses manifestations contre l'extrémisme de droite ont eu lieu au début de l'année. Voici un texte de manifestation de la Plateforme pour une politique d'asile humaine, appelant à la grande manifestation du 26 janvier contre l'extrême droite et le racisme à Vienne*, à laquelle 80.000 personnes ont participé.

Monsieur le Président fédéral Van der Bellen, Messieurs les membres du gouvernement, à tous les partis démocratiques,

nous sommes à un moment crucial de notre histoire. Les extrémistes de droite attisent la haine contre les personnes de couleur, les personnes issues de l'immigration et les membres de religions non chrétiennes. Leur rhétorique dangereuse vise à exclure et à diviser des parties de notre société et, ce faisant, à saper la démocratie. Mais nous ne le permettons pas! Ces personnes font et feront toujours partie intégrante de notre histoire.

Les politiciens et politiciennes qui encouragent la haine contre les antifascistes, les migrant·es, les personnes de couleur, les activistes climatiques et les opposant·es politiques doivent se voir montrer de toutes parts que leurs idéologies n'ont pas leur place dans notre société. La réunion des extrêmes droites à Potsdam a également été un appel au réveil pour l'Autriche! Nous exigeons une position claire! Il est grand temps pour toutes les forces démocratiques de notre pays de voir où s'effrite leur propre mur de feu et de faire preuve d'un engagement fort en faveur de toutes les

personnes qui vivent dans ce pays. Car un tiers d'entre nous a une biographie migratoire, et nous sommes fiers de représenter cette diversité. Nos valeurs fondamentales sont sur le point de basculer: il faut défendre la démocratie, la sécurité, la liberté des médias et, surtout, les droits humains.

Exigences

- Prendre ses responsabilités: C'est précisément en période de crise climatique, de résurgence de l'antisémitisme, du racisme et de l'islamophobie, de guerre et d'injustices à peine croyables qu'il convient de se serrer les coudes et d'agir de manière unie au lieu d'utiliser l'insécurité pour récolter des voix. Les crises multiples auxquelles nous sommes confronté·es doivent enfin être combattues et personne ne doit être laissé pour compte. Pour cela, une démocratie solide et résistante est la pierre angulaire. Une transformation de l'ensemble de la société vers un avenir juste et durable est nécessaire dès maintenant!
- Faire preuve de solidarité: les gouvernements fédéraux et municipaux sont appelés à se déclarer solidaires de tous les citoyens, en particulier de ceux qui sont marginalisés et

menacés par la haine raciste. Seule une société qui valorise la diversité est une société forte.

- Rester vigilant: nous ne devons pas laisser la propagande et le racisme s'enraciner dans notre société. Car non seulement la rhétorique s'est de plus en plus durcie ces dernières années, mais les limites de ce que l'on peut dire en public et de ce qui est considéré comme acceptable se sont également extrêmement déplacées. Tirons les leçons de l'histoire et restons vigilants afin de construire ensemble un avenir inclusif et démocratique.

A quoi sert-il de rappeler les atrocités du passé si nous fermons les yeux sur leur résurgence? En 2024, la moitié de la population mondiale vote et les idéologies fascistes gagnent du terrain. Soyez avec nous du bon côté de l'histoire, car «plus jamais ça», c'est maintenant! Nous devons défendre ensemble notre démocratie. C'est pourquoi nous nous engageons ensemble, en tant que large alliance, pour un avenir respectueux du climat, contre le fascisme, contre le racisme, contre l'islamophobie, contre l'antisémitisme et contre l'extrémisme de droite! Nous continuerons à faire entendre notre voix contre la haine et pour une coexistence diversifiée, pacifique et solidaire.

Cet appel est signé par 55 associations, organisations, initiatives et mouvements de la société civile, par des acteurs, des directeurs de théâtre, des écrivains, des scientifiques et d'autres personnalités.

* La manifestation a été organisée par Black Voices Austria, Fridays for Future Austria et la Plattform für eine menschliche Asylpolitik.

Loi immigration: un pouvoir de nuisance intact

À l'issue d'un épisode inédit qui a vu l'exécutif se défaire sur le Conseil constitutionnel pour éliminer des dispositions nauséabondes qu'il avait lui-même complaisamment validées, reste une loi qui s'en prend violemment aux droits des personnes étrangères.

Non seulement le tri opéré par le Conseil constitutionnel laisse subsister près des deux tiers d'une loi marquée du sceau de la suspicion envers un·e étranger·e présumé·e délinquant·e ou hostile aux principes de la République, mais celles qui ont été écartées ne l'ont été qu'au motif de leur absence de lien direct ou indirect avec l'objet de la loi. Autant dire que cette censure, aussi large soit-elle, ne dit rien de leur contradiction avec les principes constitutionnels. Elle ne peut donc rassurer personne.

Le Conseil constitutionnel est satisfait: il a fait son travail. L'exécutif est satisfait: il a sa loi. Les commentateur/trices de tous bords sont satisfait·es: les un·es pensent tenir là l'occasion de crier haro sur la Constitution, les autres de crier victoire après «une large censure» de la loi.

Qui pour évaluer et dénoncer les conséquences à venir, pour les personnes étrangères, des 27 articles du projet de loi initial, quasiment tous épargnés par la censure, auxquels s'ajoute un nombre équivalent de dispositions issues des surenchères xénophobes de la droite sénatoriale et qui restent dans la loi? Un droit au séjour désintégré par des dispositions qui en limitent drastiquement l'accès, le mettent en sursis permanent ou en dégradent les conditions d'exercice. Des familles qui voleront en éclats sous les coups de boutoir d'une omniprésente «menace pour l'ordre public» valant blanc-seing pour les préfet·es ou du simple fait de la perte du droit au séjour de l'un·e de leurs membres.

Des obligations de quitter le territoire ouvrant la voie à la traque policière pendant trois ans et un arsenal répressif toujours plus fourni avec

une «double peine» d'interdiction du territoire banalisée. Un parcours toujours plus restrictif et expéditif pour les demandeur·euses d'asile, privé·es de leurs droits au moindre accident et, pour nombre d'entre elles et eux, assigné·es à résidence ou placé·es en rétention avant même d'avoir pu déposer leur dossier. Qui se souvient que le gouvernement prétendait «intégrer par le travail» en donnant un titre de séjour d'un an aux sans-papiers travaillant dans les métiers en tension? Inutile de souligner qu'il ne reste rien de ce dispositif: là encore c'est l'arbitraire des préfet·es qui fera loi.

Une fois passée la colère, il restera à forger les outils destinés, dans les tribunaux et ailleurs, à enrayer le fol engrenage qui prend les personnes étrangères pour cibles.

Groupe d'information et de soutien des immigré·es*
26 janvier 2024

* <https://www.gisti.org/spip.php?article7167>

Nécrologie

Accompagnatrice critique de la soi-disant réunification, Herma Ebinger est née le 17 juin 1950 dans une famille qui avait lutté dans la résistance antifasciste des années trente. Elle a vécu ses trente dernières années dans la coopérative Hof Ulenkrug de Longo maï dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale et est décédée le 31 janvier, en toute autonomie, entourée de ses ami·es.

Elle avait grandi en RDA, comme elle l'écrit, «endoctrinée jusqu'au bout des ongles». Endoctrinée, dit-elle, parce que l'histoire de la résistance antifasciste était omniprésente à la maison, «des militant·es rescapé·es des camps qui nous rendaient souvent visite et moi, à 5 ou 6 ans, qui me trouvais assise sous la table à les écouter raconter». Elle a été l'une des accompagnatrices les plus actives du Forum civique européen après la chute du mur. En RDA, elle avait essayé toutes les formes de résistance contre la bureaucratie stupide et s'était engagée spécialement pour les questions d'émancipation des femmes. Elle raconte la soi-disant «révolution pacifique» dans le livre *Révolutionnaires*¹:

«Je n'ai participé qu'une seule fois aux manifestations à Leipzig, au moment où tout le monde craignait qu'on ne tire sur la foule. Je n'aurais rien pu empêcher, mais je ne voulais pas me tenir à l'écart de ça. Finalement, personne n'a tiré. Et je ne suis pas allée à d'autres manifestations, je ne voyais pas où tout cela pouvait mener. (...) Je connaissais (...) des personnes de contextes très variés, qui allaient toutes aux manifestations du lundi. Ensemble, nous discutons de leurs motivations, qui me semblaient souvent trop individuelles, liées au sentiment d'avoir été lésées personnellement. (...)

Pour ne pas rester isolé·es face aux bouleversements en cours, nous avons fondé une association, le Réseau Culturel Est. (...) Nous devions nous organiser à plusieurs, avec des personnes qui rêvaient comme nous d'une société mondiale, où la solidarité et la coopération seraient les valeurs les plus importantes». Herma connaissait les gens et racontait ainsi son point de vue sur les bouleversements qui avaient suivi la réunification: «Les gens s'étaient mis à croire qu'ils étaient seuls responsables de la perte de leur emploi, en si peu de temps. On n'en revenait pas, Bien qu'ils aient toutes et tous lu Marx. Le plus grand problème dans la vie, c'est le manque de perspective, quand il n'y a soudainement plus rien de possible. Et là, nous vivions une vraie crise existentielle. En un rien de temps, l'argent avait pris de l'importance, comme jamais auparavant. Et puis les gens ont commencé à se raconter des histoires pour enjoliver la merde». (...)

Une ère de folie et de contrastes

«Le 4 novembre 1989, pendant la grande manifestation de Berlin², je me suis sentie gonflée d'un immense espoir, parce que les gens, un demi-million de personnes, se parlaient vraiment. (...) Et puis vint le 9 no-

vembre 1989, et ce slogan 'Nous sommes un seul peuple', qui confirmait le retournement de situation que nous craignions, mes ami·es et moi. (...) En décembre 1989, le Forum civique européen s'est créé pour 'façonner ensemble l'Est et l'Ouest à partir de la base' – avec toute la grandiloquence dont les membres de Longo maï étaient capables». Il y avait vraiment de la folie dans tout ça, et cette folie était de loin la meilleure partie de l'histoire».

Un peu plus tard, Herma s'était engagée pour qu'une coopérative soit créée en Allemagne de l'Est avec Longo maï. Le premier projet commun consistait, en coopération avec la commune de Wollup dans l'Oderbruch, à empêcher la vente par la *Treuhand*³ du domaine d'État à un candidat ouest-allemand. La contre-proposition élaborée avec la commune était la communalisation du domaine afin d'offrir de nouvelles perspectives à la population du village. Toute la population de Wollup s'était engagée dans ce sens. Après trois ans de discussions et de manifestations, le gouvernement du Brandebourg, dirigé par Manfred Stolpe, était prêt à entrer en matière sur la proposition.

C'est alors que parut un article dans le *Berliner Morgenpost*, écrit par un gauchiste ouest-allemand, selon lequel Longo maï était une secte. Pour preuve, le journaliste se référait à une grande rafle de la police française le 29 novembre 1989 à la coopérative française de Longo maï à Limans. Le gouvernement du Brandebourg s'est ensuite distancié du projet. La *Treuhand* avait gagné.

Dans 16 articles d'Archipel⁴, Herma Ebinger a décrit l'évolution de l'Allemagne de l'Est. Initialement centrés sur les questions d'émancipation des femmes, ses articles ont ensuite dénoncé la montée du nationalisme et ses auteurs intellectuels, et exprimé son inquiétude face à cette évolution fasciste. Ses articles documentés sont un témoignage de cette époque que les politicien·nes et les médias ont tendance à passer sous silence. Cela vaut la peine de les relire.



Elle conclut son interview pour *Révolutionnaires* par son espoir: «En fait, on pourrait dire que les grands mouvements de migration sont une sorte de révolution, mais le résultat est que les gens d'ici (qui possèdent plus) se retournent contre ceux qui arrivent (qui ont moins). C'est déprimant. Mais il ne faut pas être cynique. Si tu deviens cynique, ils ont gagné. chaque fois que je me surprends à tomber là-dedans, je me dis: Herma, reviens. (...)

De 2015 à 2016, j'ai traversé l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Autriche en camionnette et j'ai visité de nombreuses coopératives et collectifs. J'ai été très touchée par le nombre de jeunes qui essaient de créer des modes de vie différents, dans un esprit de solidarité et de coopération. Et ensemble, iels se défendent contre des grands projets absurdes qui détruisent l'environnement. (...)

Nous nous étions rencontré·es le 4 novembre 1990, lorsqu'elle était venue de Leipzig avec quatre ami·es dans une petite voiture, déçue que les trois bus qu'elle avait commandés pour cet anniversaire de la grande manifestation soient restés vides. Elle avait alors déjà vécu l'effondrement de ce grand projet de société sans capitalisme, englué dans la bureaucratie; mais elle n'était pas résignée, comme tant d'autres, ni cynique. Elle était déjà à la recherche d'une nouvelle voie.

Une perspective venant d'en bas, orientée vers ce qui est nécessaire à la vie. Pour elle, ce nouveau départ était également lié à sa nostalgie de la légèreté de la vie, des fêtes, des bons repas, des conversations personnelles ouvertes, de la critique rageuse qu'elle avait découverte à Longo maï. Elle ne se faisait pas non plus d'illusions sur les structures patriarcales qui y régnaient encore.

Les deux effondrements, celui de l'Union des combattants rouges de son père contre le fascisme et celui du socialisme dans les frontières nationales, elle les avait enfouis au plus profond d'elle-même pour repartir à zéro. Herma avait toujours une attention et une curiosité pour toutes celles et ceux qui voulaient lui parler, mais aussi un conseil, elle nous montrait comment traverser la vie en ligne droite sans se résigner. C'était une grande femme.

«Les mort·es ne sont mort·es que lorsque les vivant·es les oublient».⁵

Jürgen Holzapfel*
membre FCE

*Jürgen Holzapfel a également vécu pendant 30 ans à Ulenkrug, la coopérative européenne de Longo maï dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale, et est également engagé depuis ses débuts dans le Forum civique européen.

1. *Révolutionnaires - Récits pour une approche féministe de l'engagement*, édition du commun, février 2022 a été réalisé par l'Atelier des Passages, un collectif de personnes nées entre 1980 et 1990, qui pourraient donc être les petits-enfants des femmes qu'elles ont interviewées. Le recueil est composé d'interviews de sept femmes engagées, très différentes, de plusieurs pays.

2. Le 4 novembre 1989, des artistes de théâtre ont organisé une manifestation sur l'*Alexanderplatz* de Berlin. Il s'agissait de la première manifestation non gouvernementale autorisée de la RDA et, avec près d'un million de participant·es, de la plus grande manifestation de l'histoire allemande.

3. Institution de droit public ouest-allemand chargé de la privatisation des biens de l'ex-République démocratique allemande (RDA) après la réunification du pays.

4. A lire et relire sur <<https://forumcivique.org/fr/publikationen/archipel>>, taper «Ebinger» dans le moteur de recherche.

5. Extrait du recueil de poèmes *Ilab* de Cecilia Guinea.